



## NOUVELLE AIDE FINANCIÈRE POUR LES MALADES DU CANCER : DES BONS ALIMENTAIRES MIS EN PLACE DANS LES YVELINES

Parce que la maladie cancéreuse entraîne très souvent une **baisse de revenus** et peut **fragiliser l'équilibre financier des familles**, le Comité des Yvelines de la Ligue contre le cancer étend son soutien avec une **aide alimentaire**, en complément des **aides financières ponctuelles** déjà en place.

Depuis le début du mois d'avril 2025, les personnes atteintes de cancer peuvent bénéficier d'une aide alimentaire sous forme de **bons utilisables directement en magasin**. Cette aide peut atteindre **jusqu'à 600 € par personne**. Les bénéficiaires peuvent utiliser leurs bons comme ils le souhaitent, en une ou plusieurs fois, jusqu'à ce que le montant total soit atteint.

*En cas d'accord de la commission sociale, les bons alimentaires seront à retirer auprès du travailleur social/assistante sociale qui a fait la demande.*

### LES AIDES FINANCIÈRES DU COMITÉ DES YVELINES

En 2024, le Comité a financé **43 654 € d'aides**, permettant de soutenir **82 familles touchées par la maladie**. Ces aides financières peuvent être accordées pour des besoins très divers : recours à une aide humaine à domicile, règlement de loyers ou de factures, prise en charge du reste à charge des soins (hors dépassements d'honoraires), accompagnement dans un projet de vie ou encore soutien aux familles pour les frais d'obsèques.

### Qui peut en bénéficier ?

**Toute personne atteinte d'un cancer, domiciliée dans les Yvelines et confrontée à des difficultés financières du fait de la maladie**. Une demande peut être faite pendant les traitements ou dans les 18 mois après la fin du traitement.

### **Comment en bénéficier ?**

La demande doit être faite par la personne elle-même auprès d'un **service social** (mairie, établissement de soins, assurance maladie, ...) qui constituera le dossier et le transmettra au Comité des Yvelines de la Ligue contre le cancer.

Une commission sociale se réunit chaque mois pour instruire les demandes. Les demandes sont **présentées de manière anonyme**.

*Toute demande qui ne transitera pas par un travailleur social/ assistante sociale ne sera pas prise en compte.*

---

Dans l'objectif d'**améliorer la qualité de vie pendant et après la maladie**, le Comité des Yvelines **accompagne non seulement les personnes malades** mais aussi **leurs proches aidants**.

**Cette mission essentielle de la Ligue contre le cancer est trop peu connue du grand public**. Pourtant, ces actions permettent de limiter les retentissements physiques, psychologiques et sociaux liés à la maladie.

Des **soins de support gratuits** sont proposés toute l'année : soutien psychologique, activité physique adaptée, sophrologie/relaxation, des ateliers de socio-esthétique (conseils pour limiter les effets secondaires des traitements sur la peau, les cheveux, ...), ostéopathie, coaching personnalisé d'aide au retour à l'emploi, des groupes de parole, ...

Pour plus de renseignements : <https://www.ligue-cancer.net/78-yvelines/accompagner-les-personnes-malades-leurs-proches>

Inscription par mail à [ely@ligue-cancer.net](mailto:ely@ligue-cancer.net) ou par téléphone 01 39 50 83 50

**Tout ces services sont gratuits et financés grâce à la générosité des donateurs.**

### **Contact information :**

**Comité des Yvelines de la Ligue contre le cancer**

Elisa Yvers, Coordinatrice Actions pour les Malades / [ely@ligue-cancer.net](mailto:ely@ligue-cancer.net) ou 01 39 50 83 50

### **Contact presse :**

**Comité des Yvelines de la Ligue contre le cancer**

Adèle Rogé-Picard, Chargée de Communication

[adele.roge-picard@ligue-cancer.net](mailto:adele.roge-picard@ligue-cancer.net) / 01 39 50 24 51